L'Enfance, d'après G. de Geijn, 16e siècle.

Numéro d'inventaire : 1979.24258 Type de document : image imprimée Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1900 (vers)

Description : gravure photomécanique d'après une taille-douce au format carte postale

gravure insérée dans un texte recto et verso **Mesures** : hauteur : 111 mm ; largeur : 170 mm

Notes: Scène hollandaise représentant une femme allaitant un bébé tandis que 2 autres enfants s'amusent Image réclame pour la "Petite exposition d'Ameublement et d'Hygiène de l'Enfance, organisée par les Magasins du Printemps." Message pédagogique au sujet de l'hygiène de l'enfance Explication sur "L'alimentation des tout petits" illustrée par la gravure "L'Enfance. (D'après G. de Geijn, XVIe siècle.)" Gheyn, Willem de (1610-16..?) Graveur. Travailla en Hollande et à Paris vers 1650. Forme rejetée : Gein, G. de (1610-16..?) Il s'agit vraisemblablement d'un tableau du 17e siècle

Mots-clés: Maternage (biberons, berceaux), mise en nourrice

Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Enseignement de la puériculture

Filière : aucune Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill.

1/2

Petite Exposition d'Ameublement et d'Hygiène de l'Enfance, organisée par les Magasins du "PRINTEMPS".



L'Enfance.

(D'après G. de Geijn, XVIe siècle.)

L'ALIMENTATION DES TOUT PETITS AUTREFOIS

L'ALLAITEMENT au sein ou l'alimentation artificielle des nourrissons était réglé par des coutumes locales plus ou moins fantaisistes, plutôt que sur des données rationnelles.

AUJOURD'HUI

L'HYGIÈNE infantile a donné aux mères des horaires et des prescriptions sûres et précises pour l'alimentation de leurs enfants.

Principes généraux.

Le volume de la ration sera toujours proportionné aux résultats observés sur la courbe de poids. L'en-

fant sera pesé tous les huit jours les premiers mois ; tous les quinze jours après cinq mois ; tous les mois après dix-huit mois. Les rations indiquées au verso ne valent que pour l'enfant bien portant et normal ; tous les troubles digestifs doivent être soumis à l'avis du médecin.